

Problématique mondiale des mines, REG et BASM

Information sur la problématique mondiale des mines/REG et des sous munitions

L'action contre les mines aussi connue sous l'appellation "lutte antimines" remonte à la fin des années 1980. A cette période, les agences de l'ONU lancèrent un appel de fonds au profit de l'Afghanistan dans le but de mener des opérations de déminage.

Actuellement, de nombreux programmes nationaux consacrés au déminage humanitaire, à la dépollution du champ de bataille, à l'élimination des engins explosifs ainsi qu'à toute opération liée à cette action telle que les enquêtes et l'éducation au risque des mines sont menées.

Après 10 années, il est indispensable de continuer à informer la communauté internationale sur la problématique liée à la pollution par mines, par restes explosifs de guerre et par sous-munitions. Mais surtout, il est impensable de ne pas faire connaître l'impact socio-économique de ces pollutions sur les populations impactées. Aujourd'hui, plus qu'hier, il est nécessaire de faire prendre en compte l'impact sociétal mais aussi environnemental de cette pollution.

Il ne faut pas oublier les implications politiques et économiques de ces pollutions sur les Etats subissant cette menace.



Information sur les marquages de circonstance au Bénin (2009)

HAMAP DEMINEURS mène une action permanente sur ces domaines en participant à des rencontres, des forums ou des réunions sur ce sujet. Mais aussi en menant des actions médiatiques dans des manifestations populaires.

HAMAP DEMINEURS est disponible pour répondre à toute demande d'information sur cette problématique. Mais aussi pour participer à des manifestations publiques ou privées pouvant permettre une diffusion plus large encore de cette information. **HAMAP DEMINEURS** est apte à apporter toute aide nécessaire dans le cadre de campagne de sensibilisation sur le sujet.

HAMAP DEMINEURS possède toute les compétences pour tout ce qui touche au Droit International mais aussi sur tous les instruments de droit international concernant la problématique :

* La Convention de 1980 sur certaines armes classiques et ses deux Protocoles visant à réglementer les mines terrestres, les pièges et autres dispositifs. Ainsi que le Protocole de 2003 traitant des problèmes humanitaires liés aux restes explosifs de guerre,

* La Convention de 1997 sur l'interdiction des mines antipersonnel qui proscrit la production, le stockage, le transfert et l'emploi de toutes mines antipersonnel,

* Ainsi que tous les autres textes antérieurs et postérieurs traitant du Droit International applicable aux armes.

HAMAP DEMINEURS dispose de tous les moyens de conduire des informations sur les mines terrestres mais aussi toutes les autres formes de pollution correspondantes même celles qui ne font pas l'objet d'interdiction.

Le plaidoyer dans l'action contre les mines



Marceau GUILBAUD lors d'une conférence sur la problématique des mines en Afrique (2009)

Le Plaidoyer est un des cinq piliers de l'action contre les mines. Ce pilier est particulier car c'est l'aspect politique de cette action qui est visé. Effectivement, le plaidoyer ne vise qu'à convaincre les Etats non Partie à le devenir en ratifiant la convention de 1997 et celle de 2008 concernant les armes à sous-munitions.

De ce fait, c'est bien un pilier politique qui se mène dans les couloirs des pouvoirs et dans les conférences internationales. L'ONG **HAMAP** est un acteur de ce plaidoyer au travers de ses actions dans des instances Françaises et au travers de ses actions dans certains pays affectés.